

# Les ruines de guerre dans les Hauts-de-France, de 1921 à nos jours.

## Présentation du sujet :

Ma thèse s'intéresse au devenir des ruines de guerre dans les Hauts-de-France. L'étude porte plus spécifiquement sur une période qui débute en 1921, date à laquelle la Reconstruction efface la plupart des ruines dues à la Première Guerre mondiale dans les Hauts-de-France, et s'étend jusqu'à nos jours en cherchant à comprendre quels usages et représentations sont faits des ruines de guerre au cours des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles.

Ma thèse se propose d'analyser l'évolution des usages politiques et sociaux des ruines de guerre. L'originalité de cette approche réside dans sa focalisation sur un cas à grande échelle, les Hauts-de-France, et sur une longue période qui va au-delà des temps de reconstructions.

## Définition et choix du corpus :

J'utilise pour mes travaux la définition de l'ANR « Ruines ». La ruine de guerre est « un vestige bâti apparent, résultant d'une action de destruction guerrière, et objet d'un marquage ultérieur par des usages ».

La richesse des cas disponibles sur le territoire étudié m'a obligé à faire une sélection. En effet, après un recensement non exhaustif, j'ai dénombré plus d'une centaine de ruines de guerre du XX<sup>ème</sup> siècle dans les Hauts-de-France, encore visibles et bénéficiant de valorisations diverses, ainsi que des ruines emblématiques ayant été représentées puis arasées ou reconstituées après les reconstructions. Les choix que j'ai faits pour déterminer mes cas d'étude ont été motivés par plusieurs critères : l'exceptionnalité de la ruine ou de l'ensemble, les sources disponibles et la situation géographique.

Ainsi, j'ai sélectionné des exemples qui permettent de représenter tous les cas de conservation, de valorisation, d'oubli ou de destruction qui existent dans les départements des Hauts-de-France, c'est-à-dire le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne et l'Oise.

## Axes de recherche :

- 1) Une remise en contexte où sera abordée la question du vécu quotidien des ruines.
- 2) La question des usages politiques et de la reconstruction.
- 3) La question de la patrimonialisation des ruines, largement motivée par le développement du tourisme de guerre et le concept des lieux de mémoire.



De haut en bas, de gauche à droite : Fort de la Crèche (62), Blockhaus d'Eperlecques (62), Windmill de Pozières (80) et ruines de l'abbaye de Vauclair (02), photographies personnelles.

## Les différentes prises en compte des ruines de guerre :

La thèse tend donc à reconstituer l'histoire de ruines représentatives de certaines typologies : les ruines patrimonialisées dès l'après-guerre, les ruines transformées en lieu de mémoire, les ruines symbolisées mais physiquement disparues et enfin, les ruines ayant fait l'objet d'arasement tardif.

Le but est de comprendre le processus de prise en compte, d'appropriation et de patrimonialisation de ces vestiges particuliers par la société du XX<sup>ème</sup> siècle, ce afin de poursuivre le processus de protection et de valorisation en encourageant une meilleure reconnaissance de ce patrimoine spécifique. Ce processus connaît plusieurs périodes distinctes :



Monument aux morts de Noyon (60), photographie personnelle

- La première ne dure que le temps de la guerre et laisse apparaître des débats ponctuels sur le devenir des destructions. Il est alors envisagé de garder les ruines créées par la *Kultur* pour témoigner de la barbarie allemande. On envisage de conserver les ruines de la cathédrale de Reims (51), mais aussi l'ensemble de la ville de Roye (80), le beffroi d'Arras (62), voire même l'ensemble des lignes de front et des villages détruits. Ces idées sont abandonnées dès février 1918 pour favoriser la reconstruction.

- La deuxième période concerne les années 1920 jusqu'au milieu des années 1930. Les acteurs du patrimoine et la société sont alors dans une logique de conservation de quelques ruines exemplaires, de mise en tourisme des paysages bouleversés par les combats et d'expositions itinérantes des dégâts causés par la guerre. Les ruines sont photographiées par la Section Photographique des Armées afin d'en garder une mémoire visuelle après les reconstructions.

- La troisième s'étend de 1939 à 1990. Durant ces années, nous constatons un oubli et un désintérêt relatifs pour les ruines de guerre. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les sociétés tendent à effacer les ruines ou à les oublier. Cela peut s'expliquer par un traumatisme profond, car l'ensemble du territoire français a fait l'expérience de la guerre, des combats et de la ruine à grande échelle. On peut toutefois noter des exceptions comme Oradour-sur-Glane (87) dont les ruines sont patrimonialisées par un classement au titre des monuments historiques dès la fin de la guerre, le 10 mai 1946.

- La dernière période commence dans les années 1990 et se poursuit depuis. On y constate un regain d'intérêt pour les ruines de guerre dû principalement aux notions de « devoir de mémoire » et de « lieux de mémoire » explicitées par Pierre Nora dans les ouvrages *Les Lieux de mémoire* parus sous sa direction entre 1984 et 1992 aux éditions Gallimard. Les ruines et sites remarquables liés aux conflits sont mis en valeur afin d'aider les populations à se souvenir. On peut aussi expliquer ce renouveau par la disparition progressive des acteurs et témoins de ces conflits.